



<http://www.clubsportifibmfrance.fr>



Généralités

Qui peut adhérer ?

- ✓ Les membres du personnel IBM France (actifs et retraités) et des filiales qui ont signé un accord avec le CE IBM.
- ✓ Leur conjoint.
- ✓ Leurs enfants à charge de moins de 23 ans.
- ✓ Les membres extérieurs approuvés par la section, dont le nombre est limité par le Club Sportif IBM.

Organisation de la section tennis

Elle est organisée en deux sections :

- ✓ La section **Loisir** accueille tous les joueurs, sans distinction de niveau, en mettant à leur disposition des infrastructures et une organisation dans le but de leur faciliter la pratique du tennis.
- ✓ La section **Compétition** accueille tous les joueurs non débutants désireux de participer à différentes compétitions dont les championnats entreprises/corporatifs et les championnats interclubs de la ligue de Paris.

L'adhésion au club sportif IBM commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre (dont la section tennis). La licence de la FFT débute le 1^{er} septembre 2018 et se terminera le 31 août 2019 (année exceptionnelle de 11 mois en 2017/2018).

Le renouvellement de l'adhésion se fait pour des raisons d'assurances et de simplicité en septembre avant les 1eres compétitions pour se caler avec la saison de la FFT.

Pour de plus amples informations sur le Club Sportif IBM de Paris, n'hésitez pas à consulter le site Web: <http://www.clubsportifibmfrance.fr> ou le site de FFT <http://www.fft.fr/jouer-sante/la-licence/annee-sportive-2019-tout-savoir-sur-les-licences-fft>

La composition du bureau

La section est gérée par un bureau élu lors de l'assemblée générale qui se tient en fin d'année calendaire. Pour l'année 2018, le bureau est composé de :

- Président : Denis FLOREAN
- Vice-président Compétition, membres : Jérôme BECK
- Adjoint Compétition : Fabrice PAN CRAZI
- Trésorier : Claire DELAHAYE
- Trésorier adjoint : Nannick BAST
- Secrétaire :
- Vice-président Loisir : A pourvoir



Section "Loisir" - Lieux de pratique et conditions

Formule « TC Nogent sur Marne »

6 bis, rue du Port - 94130 Nogent sur Marne - tél. 01 48 71 29 06

Formule	Horaires et type de court	Prix	Responsable
Leçons collectives Du 01/10 au 30/09	Jeudi de 19h00 - 20h30 ou 20h30 - 22h00 Court terre-battue couvert	400 €	Denis Florean

L'accès au club : Hors séances, possibilité d'accès aux courts en quick extérieurs (dont 1 couvert), à volonté, comme un Membre du club.

Leçons : 1h30 par semaine. Constitution des équipes en fonction du créneau horaire choisi et du niveau de jeu. 30 séances au total.

Le Club Sportif IBM Paris (Section Tennis) se réserve le droit de limiter le nombre d'adhérents.

Remarque importante :

A ce jour, le TC Nogent sur Marne est le seul club à avoir retenu votre attention.

Une formule analogue à celle du TC Nogent sur Marne peut être étudiée avec un club de l'Ouest parisien (de préférence) à partir d'une demande précise d'au moins 4 adhérents du Club Sportif IBM PARIS souhaitant en bénéficier dans ce même club.

Le CE IBM PARIS est prêt à étudier notre demande et à participer aux frais d'inscription.



Section « Compétition » – informations générales

La section devrait comprendre 40 membres en 2019, effectif stable par rapport à la saison passée grâce à l'arrivée de nouveaux membres, le nombre de membres extérieurs au club sportif IBM est très limité.

IBM participe à plusieurs compétitions de niveaux différents. Les classements s'échelonnent entre non-classé et 5/6. Il se joue environ 500 matchs en compétition durant la saison.

Compétitions officielles

- ✓ **Les Championnats CORPORATIFS (ou entreprises) du Comité de Paris de tennis (ex Ligue)**

Ces championnats permettent de rencontrer d'autres entreprises Parisiennes. L'année passée, la section a inscrit 13 équipes. (3 équipes femmes, 10 équipes hommes). Ces rencontres se jouent, soit en 4 simples et 1 double, soit en 2 simples et 1 double, soit en 3 simples. Elles se déroulent le week-end ou le soir. L'horaire et le jour des matchs est fixé par les capitaines après accord et en fonction des disponibilités des courts.

- ✓ **Les Championnats INTERCLUBS de Paris**

Ces championnats permettent de rencontrer les différents Clubs du Comité de Paris. En Hiver, se déroule le championnat sénior +, 2 équipes ont été enregistrées cet hiver dans les catégories d'âge +35 et +45 ans. Ces rencontres se jouent en 4 simples et 1 double, le dimanche matin pour les Messieurs. Les dates sont définies par le Comité de Paris (entre le 13 janvier et 10 février).

- ✓ **Le Tournoi Interne (Simple Messieurs et Dames)**

Le bureau du tennis a créé une deuxième catégorie au tournoi interne (catégorie femmes). La participation à ce Tournoi implique l'acquittement d'un droit d'inscription de 20 € au moment de l'adhésion à la section.

Le tournoi interne est homologué par la FFT, il permet aux joueurs de la section de se rencontrer dans une compétition. Le dernier tournoi s'est déroulé de la mi-avril à mi-juillet sur les courts extérieurs du CSLBF. 24 joueurs étaient répartis sur 2 Tableaux et 5 joueuses dans la catégorie femmes. « Une soirée cocktail » a lieu au cours du 4eme trimestre ; les performances seront mises à l'honneur. Vous recevrez un e-mail du Président Denis Florean pour vous inviter.

Lorsque nos équipes reçoivent, les rencontres se déroulent principalement et de préférence en extérieur au CSLBF (Centre Sports et Loisirs de la Banque de France) sur l'île de la Loge à Bougival ou en intérieur au Comité du 92 (Rueil) ou au Comité du 77 (Croissy-Beaubourg).

Attention, ne sont admis en Compétition que les joueurs âgés d'au moins 18 ans.

Possibilités d'entraînements.

La section offre à ses membres la possibilité de s'entraîner du 1^{er} octobre au 30 juin :

- ✓ A l'île Marante de Colombes (92), où un entraînement est organisé les lundi soir de 21h à 23h (3^{ème} série), mercredi soir de 21h à 23h (niveau 4^{ème} série) et à 20h pour les joueuses (3^{ème} et 4^{ème} série). Le nombre de groupes d'entraînement a été adapté pour répondre à l'accroissement du nombre de membres et leurs attentes d'entraînement. Les groupes (composition, nombre et terrains d'entraînements) sont susceptibles



d'évoluer au 1^{er} et 2^{eme} trimestre 2019 en fonction de l'assiduité aux entrainements et du budget de la section tennis.

- ✓ Les joueurs décident eux-mêmes de faire appel à un Moniteur diplômé. Dans ce cas ils payent eux-mêmes le Moniteur.
- ✓ Jérôme Beck assure la composition des groupes, chaque groupe est animé par un animateur/leader à travers l'application WhatsApp. Le nom des animateurs de groupes sera communiqué aux joueurs. L'objectif est d'avoir 3 à 5 joueurs max par entrainement.

Esprit de la section tennis IBM (nouveau)

La section tennis IBM a pour objet de favoriser la pratique du tennis dans le cadre de l'entreprise. L'esprit d'équipe ou de groupe est la 2^{eme} vocation de la section, la 1^{ere} étant la pratique du tennis. (loisir ou compétition).

La section est composée de membres salariés ou retraités d'IBM et d'externes (filiales d'IBM) ou externes. Le nombre de joueurs externes est limité par les statuts du club sportif IBM.

La section tennis du club sportif est dirigée par un bureau composé de membres bénévoles ; les membres de la section doivent participer à la vie du groupe : capitaneat d'équipe, animateur de groupe tennis, webmaster...).

Seules, les personnes impliquées dans la vie de la section tennis (capitaines, membres du bureau du tennis) peuvent faire corder leur raquette dans le magasin All Sports à Courbevoie. Cette décision applicable au 01/09/18 a pour objet principal d'identifier de nouveaux capitaines d'équipes ou membres du bureau du tennis...). Le nombre de cordage est limité.

Données personnelles / RGPD (nouveau)

Les données personnelles (noms, coordonnées...) collectées par la section tennis du club sportif IBM le sont aux seules fins de gérer les membres pour leur participation aux compétitions, tennis loisir, entrainements, invitations à des évènements, convocation aux rencontres, activités liés à la pratique du tennis.

Ces données ne font l'objet d'aucune utilisation commerciale ou marketing par des tiers. Elles sont transmises à la FFT dans le cadre de la gestion des licences et compétitions.

Le compte licencié de la FFT « mon espace tennis » permet de gérer l'usage de ses données personnelles par la FFT. Ces données sont partagées avec le Club Sportif IBM, organe de tutelle de la section tennis. Toute personne peut demander à la section tennis IBM Paris la suppression de ses données dès lors qu'elle n'est plus adhérente. Le bureau vous relaiera les offres de nos 2 fournisseurs de matériel de sport. E-mails adressé par un membre du bureau, adresses non communiquées à ces sociétés. Toute personne refusant ces e-mails peut avertir le bureau à tout moment (2 emails adressés en 2018).

La licence FFT

Elle est obligatoire et court du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante. **La licence 2018-2019 est à la charge des adhérents (29€).**

Pour accroître le budget de la section, le bureau a décidé d'encourager les inscriptions des IBM'ers licenciés au club sportif IBM.



Chaque inscription a un tournoi homologué de la FFT (hors tournoi interne) et hors w.o. à la première rencontre générera un crédit de 15€ par tournoi à l'adhérent (4 tournois max.). Une note expliquera la procédure de remboursement des tournois.

Etre licencié au Club IBM permet de jouer dans toutes les compétitions.

Etre licencié dans un autre Club qu'IBM ne permet pas de participer aux Championnats Interclubs avec IBM.

A compter de la licence 2017-18, la FFT a simplifié le recours aux certificats médicaux sur 2 points :

1° Pour les licenciés ayant fait des compétitions la saison précédente (et donc en possession d'un certificat médical en 2016-2017) ; il suffira lors du renouvellement de licence de produire au club un questionnaire de santé « QR Santé » (scan). Si vous répondez « NON » aux 10 questions, aucun certificat médical à produire par votre médecin. Dans la négative, certificat médical à produire par votre médecin avec mention « dont pratique du tennis en compétition ».

2° Le 2eme point de simplification est l'absence de certificat médical à produire lors des compétitions. Votre club (IBM ou un autre) vous délivrera une licence portant la mention « Compétition autorisée ». Dans le cas contraire (joueurs loisirs) une licence avec la mention « Hors compétition » ne permettra pas de faire de matchs homologués, même en produisant un certificat médical avant la rencontre.

NB : les joueurs n'ayant pas fait de compétition en 2017-2018 ou n'ayant pas eu de licence la saison passée devront produire un certificat médical pour la saison 2018-2019.



A qui s'adresser

Section Loisir

Denis FLOREAN

Tél.06 82 82 32 23

Section Compétition

Jérôme BECK

Tél. 06 73 48 72 29

Modalités d'inscription

L'inscription se fait par l'intermédiaire de la Fiche d'Adhésion au Club Sportif IBM France de Paris et l'annexe spécifique à la Section Tennis, ci-après, que vous devez imprimer et compléter en fonction de votre situation et de vos choix.

La Fiche d'Adhésion est jointe au dossier d'inscription transmis par J Beck et est aussi disponible sur le site du Club Sportif IBM France de Paris.

Vous avez bien sûr la possibilité de vous inscrire à la fois à la section Loisir et à la section Compétition.

La cotisation de base est l'adhésion au Club Sportif IBM France de Paris.

L'adhésion à la section tennis Compétition est de 20€ pour les Ibm'ers et de 120€ pour les externes (dont sociétés filiales d'IBM non rattachées au club sportif IBM).

La licence de tennis (29€) n'est plus prise en charge par la section tennis (cotisation).

En complément, vous pouvez avoir à régler une cotisation pour l'adhésion à la section Loisir et l'acquittement des droits d'inscription au Tournoi Interne.

Montant du chèque à établir :

Exemple 1 : Ibm'er ou retraité inscrit au tournoi interne et licencié IBM FFT :

Adhésion club sportif IBM : 42,5€

Adhésion section tennis : 20€

Tournoi interne : 20€

Licence : 29€

Total : 111,5€

Exemple 2 : Externe au club sportif IBM inscrit au tournoi interne et licencié IBM FFT :

Adhésion club sportif IBM : 100€

Adhésion section tennis : 120€

Tournoi interne : 20€

Licence : 29€

Total : 269€

La totalité du règlement des cotisations doit impérativement se faire sous la forme d'un seul chèque à l'ordre du "Club Sportif IBM Paris".



Le dossier d'adhésion au club sportif IBM et à la section tennis comporte les 4 éléments suivants :

- ✓ *La Fiche d'Adhésion complétée (les 6 pages, dont 3 à minima),*
- ✓ *L'original ou copie du questionnaire de santé « QS-Sport » ou du certificat médical (selon votre situation). Les nouveaux adhérents au club sportif IBM doivent fournir un certificat médical, même si celui-ci a été transmis à leur club de tennis (assurance club sportif IBM Paris). Le certificat médical doit porter la mention « dont pratique du tennis en compétition ».*
- ✓ *L'annexe spécifique à la Section Tennis complétée,*
- ✓ *Le chèque,*

L'adhésion au club sportif IBM est contrôlée et réalisée par le « service 0527 d'IBM situé à Noisy ». L'enregistrement des licences (dont vérification et scan questionnaire santé ou certificat médical), la vérification de vos choix (loisir/compétition, tournoi interne ?) est faite par le Vice-Président.

Pour accélérer et vous faciliter la phase d'inscription, nous vous invitons à 2 réunions d'inscription à Bois-Colombes les 18 septembre de 12h à 14h et 20 septembre de 18h à 19h pour compléter les dossiers, questionnaire santé, remise de certificat et de votre chèque. L'équipe du club tennis (Nannick, Claire, Brigitte, Denis, Fabrice et moi) contrôleront les informations et scanneront le dossier).

Vous ne pourrez pas jouer en compétition tant que votre dossier ne sera pas validé et enregistré par le bureau du tennis.

Les membres ne pouvant se rendre aux réunions du 18 et 20 septembre adressent leur dossier complet pour le 21 septembre 2018 à Jérôme Beck (bâtiment A) 17, avenue de l'Europe 92275 Bois Colombes.



Annexe de la Fiche d'Adhésion

Spécifique à la Section Tennis – Saison 2018-2019

*A compléter obligatoirement en cochant les cases qui correspondent aux options choisies et en rayant les mentions inutiles *.*

Rappel du Nom et Prénom : _____

Section « Loisir »

A conserver ? Denis

Formule du TC de Nogent sur Marne : **400 €**

Demande de licence : Oui / Non *

Section « Compétition »

Demande de licence : Oui / Non *

N° de licence : _____ Classement actuel (Sept 2018) : _____

Nom du club actuel : _____

- **Demande de licence F.F.T. au club IBM France de Paris : Oui / Non * **29 €.****

Si Oui,

- Il s'agit d'un renouvellement d'adhésion, vous êtes déjà licencié au club IBM Paris
- Il s'agit d'un renouvellement d'adhésion, vous n'êtes pas licencié au club IBM Paris, mais vous demandez le transfert de votre licence au Club IBM Paris.
- **Inscription au Tournoi Interne : Oui / Non ***
- Si Oui, vous devez acquitter le Droit d'inscription de **20 €.**

N'oubliez pas d'intégrer la cotisation au Club Sportif dans le Total du Règlement. La totalité du règlement doit impérativement se faire sous la forme d'un seul chèque à l'ordre du "Club Sportif IBM Paris".

L'ensemble du dossier d'adhésion (Fiche d'Adhésion au club sportif complétée (les 3-6 pages), la copie du certificat médical, la présente Annexe complétée, et le chèque, sont à retourner avant le 30 septembre 2018 à :

Jérôme Beck Bat A, 17 avenue de l'Europe 92275 Bois-Colombes avant le 21 septembre 2018